

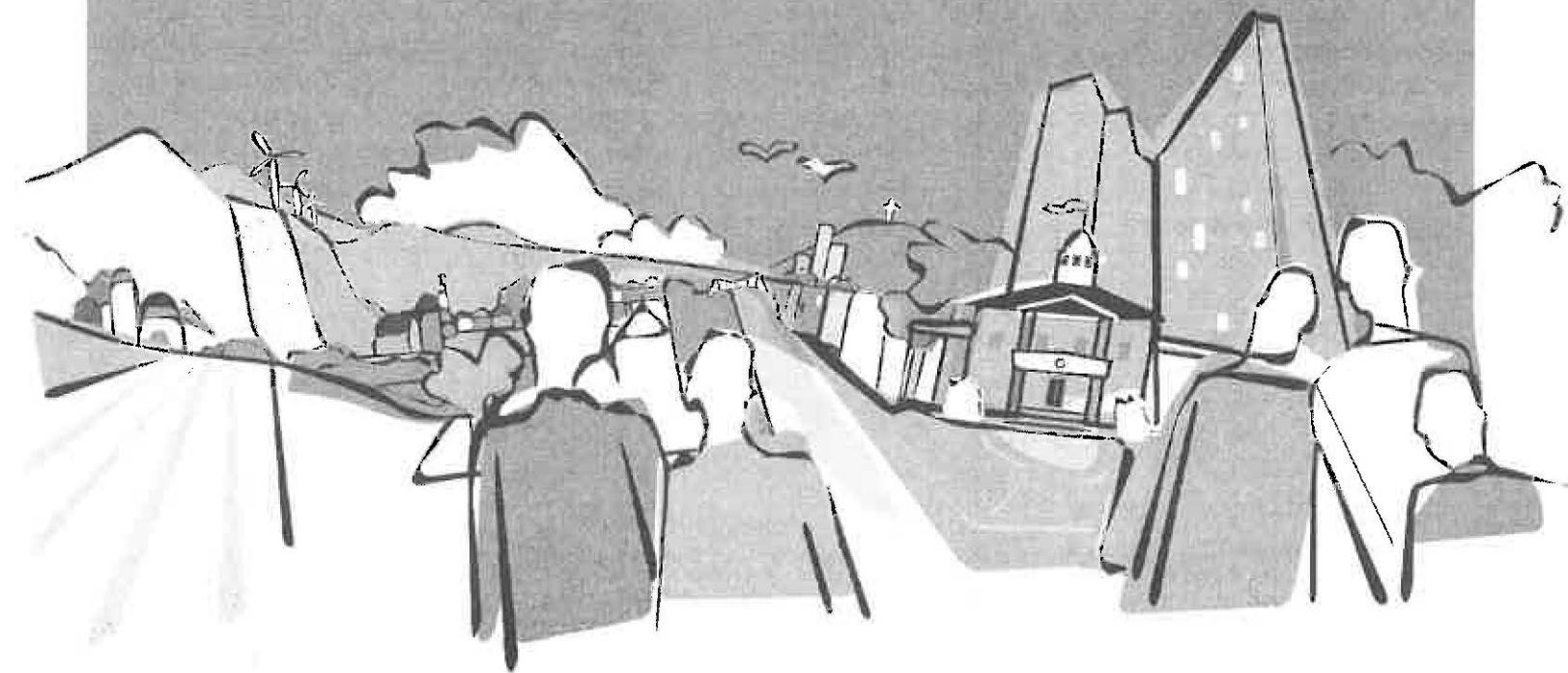
Étude des crédits

**Demande de renseignements particuliers
Deuxième groupe d'opposition**

Commission municipale du Québec

**2016
2017**

Avril 2016



Québec 

Étude des crédits 2016-2017
Demande de renseignements particuliers du deuxième groupe d'opposition
Table de matières

Demande numéro	Libellé de la demande
1	<p>Pour chacun des organismes, agences, ou autres relevant du ministère pour 2015-2016, indiquer :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) la liste des employés et des membres du conseil d'administration, en indiquant le poste qu'ils occupent et leur rémunération; b) la liste des personnes qui ont été nommées ou qui ont vu leur mandat renouvelé en indiquant : leur nom, leur titre, la date du début et de la fin de leur mandat, leur rémunération et leur CV; c) leur frais de déplacement, de repas, de voyage et de représentation.
5	Nombre et pourcentage d'employés occasionnels par secteurs au ministère et dans chaque organisme qui en relève en 2015-2016 et comparaison avec les cinq années financières précédentes. Préciser pour chaque secteur et pour chaque année le nombre et le pourcentage d'employés devenus permanents.
7	Liste et copie de tous les sondages effectués par le ministère et par chaque organisme qui en relève en 2015-2016, en indiquant les coûts, le sujet et, le cas échéant, la firme retenue pour le réaliser.
10	Liste et détail de tous les mandats donnés à la Société immobilière du Québec par le ministère et par chaque organisme qui en relève pour la location, l'achat, la rénovation, la décoration et autres travaux réalisés en 2015-2016.
39	Sommes ventilées versées en 2014-2015 et 2015-2016 à la Commission municipale du Québec et liste des membres de la Commission.
42	Concernant la Commission municipale du Québec (CMQ), fournir la liste des mandats, mentionner le statut de chacun des mandats, la date de début et de fin prévue ainsi que la région dans laquelle il a lieu.
44	Liste des corporations religieuses, Églises, fabriques ou autres institutions à caractère religieux dont l'exemption de taxe foncière, municipale ou scolaire accordée en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale (article 204, par. 8 et 2) a été révoquée par la Commission municipale du Québec, de 2010 à 2015.

Demande de renseignements particuliers du deuxième groupe d'opposition

Demande n° 1

Pour chacun des organismes, agences, ou autres relevant du ministère pour 2015-2016, indiquer : a) la liste des employés et des membres du conseil d'administration, en indiquant le poste qu'ils occupent et leur rémunération ; b) la liste des personnes qui ont été nommées ou qui ont vu leur mandat renouvelé en indiquant : leur nom, leur titre, la date du début et de la fin de leur mandat, leur rémunération et leur CV ; c) leur frais de déplacement, de repas, de voyage et de représentation.

a) Liste des employés de la Commission municipale du Québec au 29 février 2016 :

Neuf employés, dont un cadre, deux professionnels et six fonctionnaires (incluant deux occasionnels).

Liste des membres de la Commission municipale du Québec au 29 février 2016 :

M ^e Brigitte Pelletier, présidente	M ^e Denis Michaud, vice-président
M ^e Sandra Bilodeau	M ^e Thierry Usclat, vice-président éthique et déontologie
Mme Nancy Lavoie	Me France Thériault
M. Robert Pagé	
M ^e Sylvie Piérard	
M ^e Martine Savard	
M ^e Léonard Serafini	

b) Les mandats renouvelés sont les suivants :

Aucun mandat n'a été renouvelé durant cette période.

c) Liste des personnes qui ont été nommées :

Aucune personne n'a été nommée durant cette période.

d) Frais de déplacement, de voyage, de repas et de représentation et allocations de séjour

Au 29 février 2016, les dépenses en frais de déplacement, frais de voyage, frais de repas, frais de représentation et allocations de séjour des employés et des membres de la Commission municipale du Québec, pour la période du 1^{er} avril 2015 au 29 février 2016, ont totalisé 74 410,35 \$.

Étude des crédits 2016-2017
Demande de renseignements particuliers du deuxième groupe d'opposition

Demande n° 5

Nombre et pourcentage d'employés occasionnels par secteurs au ministère et dans chaque organisme qui en relève en 2015-2016 et comparaison avec les cinq années financières précédentes. Préciser pour chaque secteur et pour chaque année le nombre et le pourcentage d'employés devenus permanents.

Au 29 février 2016 il y avait 2 employés occasionnels en place à la CMQ.

Étude des crédits 2016-2017
Demande de renseignements particuliers du deuxième groupe d'opposition

Demande n° 7

Liste et copie de tous les sondages effectués en 2015-2016, en indiquant les coûts, le sujet et, le cas échéant, la firme retenue pour le réaliser.

La Commission municipale du Québec n'a effectué aucun sondage.

Étude des crédits 2016-2017
Demande de renseignements particuliers du deuxième groupe d'opposition

Demande n° 10	Mandats donnés à la Société québécoise des infrastructures pour la location, l'achat, l'aménagement, la décoration et les travaux divers en régie et/ou contrats ou sous-contrats, en 2015-2016.
---------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Municipalité	Adresse	Superficie locative en m ²	Coût au m ²	Total annuel \$	Coûts d'aménagement \$ (du 01-04-2015 au 28-02-2016)
Commission municipale du Québec					
Montréal	500, boulevard René-Lévesque Ouest	720,22	343,21	253 860,84	
Québec	10, rue Pierre-Olivier-Chauveau	716,12	197,08	144 943,56	
	TOTAL	1 436,34		398 804,40	

Notes : Toutes les ententes d'occupation sont signées avec la SQI.
Toutes les superficies sont occupées.

Étude des crédits 2016-2017
Demande de renseignements particuliers du deuxième groupe d'opposition

Demande n° 39

Sommes ventilées versées en 2014-2015 et 2015-2016 à la Commission municipale du Québec. Liste des membres de la Commission.

Dépenses de la Commission municipale du Québec au 29 février 2016 :

Rémunération :	1 901 617 \$
Fonctionnement :	668 119 \$
Amortissement :	9 674 \$
Total :	2 579 410 \$

Liste des membres au 29 février 2016 :

- Me Brigitte Pelletier, présidente
- M. Thierry Usclat, vice-président éthique et déontologie
- M. Denis Michaud, vice-président
- M^{me} Sandra Bilodeau
- M^{me} Nancy Lavoie
- M. Robert Pagé
- M^{me} Martine Savard
- M. Léonard Serafini
- M^{me} France Thériault
- Mme Sylvie Piérard

Étude des crédits 2016-2017
Demande de renseignements particuliers du deuxième groupe d'opposition

Demande n° 42

Concernant la Commission municipale du Québec (CMQ), fournir la liste des mandats, mentionner le statut de chacun des mandats, la date de début et de fin prévue ainsi que la région dans laquelle il a lieu.

Liste des mandats reçus en 2015-2016 par la Commission municipale du Québec (CMQ) (du 1^{er} avril 2015 jusqu'au 29 février 2016)

Provenance des mandats :

➤ **Administration provisoire d'une municipalité**

En vertu de la Loi sur la Commission municipale (RLRQ, c. C-35), la CMQ administre provisoirement une municipalité dont le conseil ne peut plus siéger valablement, faute de quorum.

La CMQ adopte par résolution toute mesure qu'elle juge nécessaire pour l'administration de la municipalité. Les actes qu'elle pose ont le même effet, à tous égards, que si le conseil ou le maire avait agi lui-même. Cette administration est maintenue jusqu'à ce que le conseil retrouve le quorum à la suite de la tenue d'élections fixées par le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

La CMQ intervient lors d'une administration provisoire, soit :

- lorsque le greffier ou le secrétaire-trésorier de la municipalité constate que le conseil municipal n'a plus le quorum requis et en informe la CMQ;
- lorsque, à la lecture de la revue de presse, la CMQ est informée de la situation;
- lorsque la CMQ en est informée par le Ministère.

➤ **Enquête publique**

À la demande du gouvernement, la CMQ enquête sur tout aspect de l'administration d'une municipalité qu'il indique.

➤ **Avis de conformité**

La Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, c. A-19.1) prévoit que la CMQ peut rendre des avis sur la conformité de documents d'urbanisme lorsqu'une demande lui est adressée par une municipalité locale, par un groupe de personnes habiles à voter ou par le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

La majorité des demandes proviennent d'un groupe de personnes habiles à voter, à la suite d'un avis public publié par le greffier d'une municipalité.

Il existe deux types de conformité qui peuvent faire l'objet d'un avis de la CMQ :

- la conformité locale (la conformité de règlements d'urbanisme d'une municipalité locale au plan d'urbanisme de cette même municipalité);
- la conformité régionale (la conformité du plan d'urbanisme ou de règlements d'urbanisme d'une municipalité locale au schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire adoptés par une municipalité régionale de comté).

Étude des crédits 2016-2017
Demande de renseignements particuliers du deuxième groupe d'opposition

Demande n° 42

Concernant la Commission municipale du Québec (CMQ), fournir la liste des mandats, mentionner le statut de chacun des mandats, la date de début et de fin prévue ainsi que la région dans laquelle il a lieu.

➤ **Partage d'un fonds réservé (carrières et sablières)**

En vertu de la Loi sur les compétences municipales (RLRQ, c. C-47.1) une municipalité dont le territoire comprend le site d'une carrière ou d'une sablière doit constituer un fonds réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques. Une municipalité voisine, dont les voies publiques sont empruntées pour la circulation des substances provenant de cette carrière ou sablière, peut demander à la municipalité qui a constitué le fonds de conclure une entente pour l'attribution des sommes versées dans ce fonds. En cas de mésentente, la municipalité voisine peut soumettre le différend à la CMQ.

Toute municipalité régionale de comté peut constituer, par règlement, un fonds régional tenant lieu de tout fonds local pour les municipalités situées sur son territoire. Ce règlement doit prévoir les modalités d'utilisation des sommes versées dans ce fonds et les règles de répartition entre les municipalités locales. Une municipalité locale peut demander à la CMQ de réviser les critères d'attribution établis dans le règlement.

➤ **Constat de la fin de mandat d'un élu municipal**

En vertu de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (RLRQ, c. C-19.1), le greffier ou le secrétaire-trésorier d'une municipalité qui se rend compte de la fin du mandat d'un membre du conseil en raison de son défaut d'assister aux séances du conseil, de son inhabilité, de la nullité de son élection ou de la dépossession de sa charge, doit en aviser par écrit le plus tôt possible, la CMQ qui, après enquête, constate ou non la fin du mandat.

➤ **Autorisation de ne pas agir à titre de président d'élection**

Le greffier ou le secrétaire-trésorier de toute municipalité est d'office le président d'élection de celle-ci. Il ne peut refuser d'agir qu'avec l'autorisation de la CMQ qui doit alors nommer un remplaçant, conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

➤ **Destitution d'un président d'élection**

En vertu de cette même loi, la Commission peut, pour cause, après lui avoir donné l'occasion de se faire entendre, destituer un président d'élection et désigner son remplaçant.

➤ **Fixation du taux de l'eau**

La Loi sur la qualité de l'environnement (RLRQ, c. Q-2) prévoit que, à défaut d'entente, la CMQ fixe les taux de vente d'eau ou du service d'égout entre les municipalités, ou entre une municipalité et l'exploitant d'un service d'aqueduc ou d'égout.

➤ **Tarification des matières résiduelles**

En vertu de cette même loi, la CMQ peut, sur demande de toute personne ou municipalité, modifier en tout ou en partie, le prix qu'entend exiger l'exploitant d'une installation d'élimination de matières résiduelles. Également, la CMQ peut, sur requête d'une partie intéressée et après enquête sommaire, fixer provisoirement le prix exigible par l'exploitant.

Étude des crédits 2016-2017
Demande de renseignements particuliers du deuxième groupe d'opposition

Demande n° 42

Concernant la Commission municipale du Québec (CMQ), fournir la liste des mandats, mentionner le statut de chacun des mandats, la date de début et de fin prévue ainsi que la région dans laquelle il a lieu.

➤ **Gestion d'une voie publique**

En vertu de la Loi sur les compétences municipales, lorsque deux municipalités locales font défaut de conclure une entente relativement à la gestion et au partage des dépenses relatives à une voie publique qui divise leur territoire, l'une d'entre elle peut demander à la CMQ :

- de statuer sur la nécessité de faire assumer par une seule municipalité la responsabilité de la gestion de la voie publique ou d'une partie de celle-ci;
- de décider laquelle des municipalités est responsable de la gestion de la voie publique;
- de prévoir les règles de partage des dépenses.

➤ **Arbitrage conventionnel**

En vertu de la Loi sur la Commission municipale, deux organismes municipaux ou plus peuvent convenir de soumettre à l'arbitrage de la CMQ un différend né ou éventuel. Ne peut toutefois être soumis à l'arbitrage de la CMQ un différend qui, en vertu d'une loi, doit être décidé par une autorité autre qu'un tribunal judiciaire.

➤ **Droit d'opposition**

Conformément à la Loi sur l'exercice de certaines compétences dans certaines agglomérations (RLRQ, c. E-20.001), la CMQ a le pouvoir de traiter toute opposition formulée par une municipalité liée à l'égard de certains règlements adoptés par un conseil d'agglomération.

➤ **Exemptions des taxes foncières ou de la taxe d'affaires**

La CMQ peut, après consultation de la municipalité locale concernée, reconnaître aux fins d'exemption de taxes foncières et de la taxe d'affaires certains organismes à but non lucratif répondant aux critères établis par la Loi sur la fiscalité municipale (RLRQ, c. F-2.1).

La reconnaissance aux fins d'exemption de la taxe d'affaires est en vigueur pour une période de 5 ans et celle aux fins d'exemption des taxes foncières, pour une période de 9 ans. Après ce délai, la reconnaissance accordée doit faire l'objet d'une révision par la CMQ.

Étude des crédits 2016-2017
Demande de renseignements particuliers du deuxième groupe d'opposition

Demande n° 42

Concernant la Commission municipale du Québec (CMQ), fournir la liste des mandats, mentionner le statut de chacun des mandats, la date de début et de fin prévue ainsi que la région dans laquelle il a lieu.

➤ **Enquête en matière d'éthique et de déontologie municipales**

La Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale (RLRQ, c. E-15.1.0.1) prévoit que toute personne qui a des motifs de croire qu'un membre du conseil d'une municipalité a commis un manquement à une règle prévue au code d'éthique et de déontologie qui lui est applicable, peut en saisir le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

Si la demande n'est pas frivole, vexatoire ou manifestement mal fondée, le ministre demande à la CMQ d'effectuer une enquête.

Au terme de son enquête, la CMQ peut conclure que la conduite du membre du conseil constitue un manquement à une règle de son code d'éthique et de déontologie.

Dans ce cas, la CMQ peut imposer une ou plusieurs des sanctions prévues dans la Loi, à savoir :

- la réprimande;
- la remise du don, de la marque d'hospitalité ou de l'avantage reçu ou de tout profit retiré en contravention d'une règle énoncée dans le code;
- le remboursement de toute rémunération, allocation ou autre somme;
- la suspension du membre du conseil, sans indemnité, pour une durée maximale de 90 jours.

Étude des crédits 2016-2017
Demande de renseignements particuliers du deuxième groupe d'opposition

Demande n° 42

Concernant la Commission municipale du Québec (CMQ), fournir la liste des mandats, mentionner le statut de chacun des mandats, la date de début et de fin prévue ainsi que la région dans laquelle il a lieu.

Type de mandat - Municipalité	Provenance	Début	Fin prévue	Région
Administration provisoire - Roquemaure	Municipalité de Roquemaure	2015-05-06	2015-11-02	Abitibi-Témiscamingue
Avis de conformité – Langevin c. Ville de Sherbrooke	Personne habile à voter de la Ville de Sherbrooke	2015-04-09	2015-04-20	Estrie
Avis de conformité – Dumont et al. c. Ville de Mont-Royal	Personnes habiles à voter de la Ville de Mont-Royal	2015-04-09	2015-07-23	Montréal
Avis de conformité – Gagnon et al. c. Saint-Joseph-de-Beauce	Personnes habiles à voter de la Ville de Saint-Joseph-de-Beauce	2015-08-05	2015-08-05 Désistement	Chaudière-Appalaches
Avis de conformité – Gervais et al. c. Grenville-sur-la-Rouge	Personne habile à voter de la Ville de Grenville-sur-la-Rouge	2015-09-25	2015-11-04 Désistement	Laurentides
Avis de conformité – Routhier et al. c. Saint-Félix-d'Otis	Personne habile à voter de la Ville de Saint-Félix-d'Otis	2015-11-09	2015-12-18	Saguenay – Lac-Saint-Jean
Avis de conformité – Dessis et al. c. Cowansville	Personne habile à voter de la Ville de Cowansville	2015-12-09	2016-03-15	Montérégie
Avis de conformité – Lavigreur et al. c. Québec	Personne habile à voter de la Ville de Québec	2016-01-05	2016-04-15	Capitale-Nationale
Avis de conformité – Deschamps et al. c. Shawinigan	Personne habile à voter de la Ville de Shawinigan	2016-02-25	2016-05-10	Mauricie
Constat de la fin de mandat d'un élu – East Angus	Secrétaire-trésorière	2015-04-15	2015-05-14	Estrie
Constat de la fin de mandat d'un élu – L'Islet	Secrétaire-trésorière	2015-05-22	2015-07-15	Chaudières-Appalaches
Constat de la fin de mandat d'un élu – Saint-Simon-les-Mines	Secrétaire-trésorière	2015-07-21	2015-09-09	Chaudières-Appalaches
Constat de la fin de mandat d'un élu – Sainte-Marguerite-Marie	Secrétaire-trésorière	2015-07-22	2015-08-28	Bas-Saint-Laurent
Constat de la fin de mandat d'un élu – Saint-Ludger-de-Milot	Secrétaire-trésorière	2015-08-20	2015-09-15	Saguenay – Lac-Saint-Jean
Constat de la fin de mandat d'un élu – L'Isle-Verte	Secrétaire-trésorière	2015-09-18	2015-10-30	Bas-Saint-Laurent
Constat de la fin de mandat d'un élu – Saint-Roch-de-Mékinac	Secrétaire-trésorière	2015-10-01	2015-11-10	Mauricie
Constat de la fin de mandat d'un élu – Bonne-Espérance	Secrétaire-trésorier	2015-12-02	2016-01-26	Côte-Nord
Constat de la fin de mandat d'un élu - Saint-Onésime-d'Ixworth	Citoyen (CMQ)	2015-12-09	2016-01-15	Bas-Saint-Laurent

Étude des crédits 2016-2017
Demande de renseignements particuliers du deuxième groupe d'opposition

Demande n° 42

Concernant la Commission municipale du Québec (CMQ), fournir la liste des mandats, mentionner le statut de chacun des mandats, la date de début et de fin prévue ainsi que la région dans laquelle il a lieu.

Type de mandat - Municipalité	Provenance	Début	Fin prévue	Région
Constat de la fin de mandat d'un élu – Preissac	Secrétaire-trésorière	2016-01-18	À déterminer	Abitibi-Témiscamingue
Président d'élection – Sainte-Marthe	Secrétaire-trésorier	2015-04-20	2015-04-23	Montérégie
Président d'élection – Roquemaure	Secrétaire-trésorier	2015-05-29	2015-06-12	Abitibi-Témiscamingue
Président d'élection – Sainte-Émélie-de-L'Énergie	Secrétaire-trésorier	2015-08-14	2015-08-18	Lanaudière
Président d'élection – Côte Saint-Luc	Secrétaire-trésorier	2015-10-20	2015-10-21	Montréal
Président d'élection – Longueuil	Greffière	2015-10-22	2015-10-26	Montérégie
Président d'élection – Saint Philippe	Secrétaire-trésorier	2015-10-30	2015-11-02	Montérégie
Président d'élection – Port-Daniel-de-Gascon	Secrétaire-trésorier	2015-12-02	2015-12-18	Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine
Président d'élection – Saint-Jacques-le-Mineur	Secrétaire-trésorier	2015-12-30	2016-01-15	Montérégie
Président d'élection – Côte-Saint-Luc	Greffier	2016-01-25	2016-01-25	Montréal
Tutelle (Décret) – L'Assomption	Gouvernement	2015-05-13	À déterminer	Lanaudière
Taux d'eau (médiation) – Régie intermunicipale d'aqueduc de la Vallée de Châteauguay – Ville de Châteauguay	Ville de Châteauguay	2015-05-25	Mars 2016	Montérégie
Taux d'eau (offre de médiation) – Saint-Germain-de-Grantham - Drummondville	Municipalité Saint-Germain-de-Grantham	2015-10-29	À déterminer	Centre-du-Québec
Taux d'eau (offre de médiation) – Mercier – Sainte-Martine, Saint-Urbain-Premier et Saint-Isidore	Ville de Mercier	2016-01-27	À déterminer	Montérégie
Infrastructures et activités supralocales - Trois-Pistoles – Saint-Jean-de-Dieu	Mandat du ministre (art. 24.6 LCM)	2015-08-12	Mai 2016	Bas-Saint-Laurent
Infrastructures et activités supralocales – Shawinigan – Notre-Dame-du-Mont-Carmel, Saint-Boniface, Saint-Étienne-des-Grès, Saint-Mathieu-du-Parc, Saint-Élie-de-Caxton, Saint-Paulin, Grandes-Piles, Sainte-Tite et Hérouxville	Ville de Shawinigan	2015-12-17	À déterminer	Mauricie

Étude des crédits 2016-2017
Demande de renseignements particuliers du deuxième groupe d'opposition

Demande n° 42

Concernant la Commission municipale du Québec (CMQ), fournir la liste des mandats, mentionner le statut de chacun des mandats, la date de début et de fin prévue ainsi que la région dans laquelle il a lieu.

Type de mandat - Municipalité	Personne visée	Début	Date de décision	Région
Éthique et déontologie en matière municipale - Sorel-Tracy	Serge Péloquin, maire	2015-05-05	2015-10-01	Montérégie
Éthique et déontologie en matière municipale - Saint-Constant	Mario Arsenault, conseiller	2015-04-15	2015-11-13	Montérégie
Éthique et déontologie en matière municipale - Grandes-Piles	Carolle Moisan, conseillère	2015-04-08	À déterminer	Mauricie
Éthique et déontologie en matière municipale - Percé	Robert Daniel, conseiller	2015-04-15	À déterminer	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
Éthique et déontologie en matière municipale - Sutton	Winston Breese, conseiller	2015-05-21	À déterminer	Montérégie
Éthique et déontologie en matière municipale - Saint-Aubert	Yvon Fournier, maire	2015-05-28	À déterminer	Chaudières-Appalaches
Éthique et déontologie en matière municipale - Boucherville	Jean Martel, maire	2015-06-03	À déterminer	Montérégie
Éthique et déontologie en matière municipale - Rougemont	Jeannot Alix, conseiller	2015-06-03	À déterminer	Montérégie
Éthique et déontologie en matière municipale - Saint-Jean-sur-Richelieu	Justin Bessette, conseiller	2015-06-22	À déterminer	Montérégie
Éthique et déontologie en matière municipale - Montréal	Jacqueline Gremaud, conseillère	2015-06-30	À déterminer	Montréal
Éthique et déontologie en matière municipale - Maskinongé	Jonathan Lacourse, conseiller	2015-07-03	À déterminer	Mauricie
Éthique et déontologie en matière municipale - Roquemaure	Lucie Gravel, mairesse	2015-07-21	À déterminer	Abitibi-Témiscamingue
Éthique et déontologie en matière municipale - Saint-Jean-sur-Richelieu	Justin Bessette, conseiller	2015-09-17	À déterminer	Montérégie
Éthique et déontologie en matière municipale - Saint-Émile-de-Suffolk	Hugo Desormeaux, maire	2015-09-18	À déterminer	Outaouais
Éthique et déontologie en matière municipale - Hudson	Ed Prévost, maire	2015-09-29	À déterminer	Montérégie
Éthique et déontologie en matière municipale - Natashquan	André Barrette, maire	2015-11-10	À déterminer	Côte-Nord
Éthique et déontologie en matière municipale - Saint-René-de-Matane	Joyce Bérubé, conseillère	2015-12-18	À déterminer	Bas-Saint-Laurent
Éthique et déontologie en matière municipale - Sainte-Christine-d'Auvergne	Yvan Chantal, conseiller	2015-12-18	À déterminer	Capitale-Nationale
Éthique et déontologie en matière municipale - Saint-Prosper	Thérèse Gravel, conseillère	2016-01-12	À déterminer	Chaudières-Appalaches
Éthique et déontologie en matière municipale - Saint-Pierre-les-Becquets	Louise Lemay, conseillère	2016-01-25	À déterminer	Centre-du-Québec

Étude des crédits 2016-2017
Demande de renseignements particuliers du deuxième groupe d'opposition

Demande n° 42

Concernant la Commission municipale du Québec (CMQ), fournir la liste des mandats, mentionner le statut de chacun des mandats, la date de début et de fin prévue ainsi que la région dans laquelle il a lieu.

Type de mandat - Municipalité	Personne visée	Début	Date de décision	Région
Éthique et déontologie en matière municipale - Lacolle	Roland-Luc Béliveau, maire	2016-01-27	À déterminer	Montérégie
Éthique et déontologie en matière municipale - Gatineau	Denise Laferrière, conseillère	2016-01-29	À déterminer	Outaouais
Éthique et déontologie en matière municipale - Lacolle	Roland-Luc Béliveau, maire	2016-02-15	À déterminer	Montérégie
Éthique et déontologie en matière municipale - Racine	François Boissonneault, maire	2016-02-23	À déterminer	Estrie

Type de mandat - Municipalité	Provenance	Début	Fin prévue	Région
Reconnaissance aux fins d'exemption des taxes Demandes reçues : 324 Décisions rendues ou dossiers fermés: 436 Demandes en traitement : 210	Organismes à but non lucratif			Toutes les régions du Québec

• **Liste des mandats reçus lors d'exercices antérieurs qui se sont terminés entre le 1^{er} avril 2015 et le 29 février 2016 ou encore en traitement au 29 février 2016**

Type de mandat - Municipalité	Provenance	Début	Fin prévue	Région
Arbitrage - Saint-Chrysostome - Havelock	Canton de Havelock	2014-07-21	2015-09-14	Montérégie
Arbitrage - Carignan - Saint-Bruno-de-Montarville	Ville de Carignan	2014-09-15	2015-10-21	Montérégie
Arbitrage - Allstream Inc. - Commission des services électriques de la Ville de Montréal	Allstream Inc.	2014-07-22	2015-11-06	Montréal
Avis de conformité – Baril et al. c. Grenville-sur-la-Rouge	Personnes habiles à voter de la Ville de Grenville-sur-la-Rouge	2015-03-06	2015-06-23	Laurentides
Constat de la fin de mandat d'un élu - Frampton	Secrétaire-trésorier	2015-03-26	2015-05-01	Chaudière-Appalaches

Étude des crédits 2016-2017
Demande de renseignements particuliers du deuxième groupe d'opposition

Demande n° 42

Concernant la Commission municipale du Québec (CMQ), fournir la liste des mandats, mentionner le statut de chacun des mandats, la date de début et de fin prévue ainsi que la région dans laquelle il a lieu.

Type de mandat - Municipalité	Provenance	Début	Fin prévue	Région
Droit d'opposition - Côte-Saint-Luc - Montréal	Ville de Côte-Saint-Luc	2013-10-09	Dossier suspendu jusqu'à la décision de la Cour supérieure	Montréal
Droit d'opposition - Brossard/Saint-Lambert/Saint-Bruno-de-Montarville - Longueuil	Ville de Brossard, ville de Saint-Lambert et ville Saint-Bruno-de-Montarville	2014-12-22	2016-02-17	Montérégie
Enquête publique - Ville de l'Assomption	Gouvernement - Décret	2014-10-23	2015-04-30	Lanaudière
Infrastructures et activités supralocales - MRC Pierre-de-Saurel	MRC Pierre-de-Saurel	2015-03-24	2015-11-25	Montérégie
Partage du fonds réservé aux carrières et sablières (médiation) - Sainte-Rosaire - MRC de l'Érable	Paroisse de Saint-Rosaire	2014-10-17	2015-05-27	Centre-du-Québec
Partage du fonds réservé aux carrières et sablières (offre de médiation) - MRC Brome-Missisquoi - MRC Haute-Yamaska	MRC Brome-Missisquoi	2012-06-28	2015-11-11	Montérégie
Partage du fonds réservé aux carrières et sablières - MRC Haute Yamaska - Sainte-Anne-de-la-Rochelle et al.	MRC Haute-Yamaska	2011-12-28	2015-11-11	Montérégie
Partage du fonds réservé aux carrières et sablières (Médiation) - Sainte-Aurélie - Saint-Zacharie	Municipalité de Saint-Zacharie	2015-03-23	2015-11-11	Chaudière-Appalaches
Partage du fonds réservé aux carrières et sablières - MRC de Brome-Missisquoi - Granby, Saint-Alphonse-de-Granby, Saint-Alexandre, Sainte-Brigide-d'Iberville, Ange-Gardien et Saint-Césaire	MRC de Brome-Missisquoi	2011-07-07	En suspens	Montérégie
Partage du fonds réservé aux carrières et sablières - Shefford - MRC de Brome-Missisquoi	Canton de Shefford	2011-07-25	En suspens	Montérégie
Partage du fonds réservé aux carrières et sablières - Farnham - MRC de Brome-Missisquoi	Ville de Farnham	2013-10-15	En suspens	Montérégie
Partage du fonds réservé aux carrières et sablières (offre de médiation) - Bedford - MRC de Brome-Missisquoi	Ville de Bedford	2014-07-23	En suspens	Montérégie
Voirie municipale - Sainte-Adèle - Val-Morin	Municipalité de Val-Morin	2013-03-18	2015-11-09	Laurentides

Étude des crédits 2016-2017
Demande de renseignements particuliers du deuxième groupe d'opposition

Demande n° 42

Concernant la Commission municipale du Québec (CMQ), fournir la liste des mandats, mentionner le statut de chacun des mandats, la date de début et de fin prévue ainsi que la région dans laquelle il a lieu.

Type de mandat - Municipalité	Personne visée	Début	Date de décision	Région
Éthique et déontologie en matière municipale - Montréal	Chantal Rouleau	2014-01-27	2015-07-08	Montréal
Éthique et déontologie en matière municipale - Roquemaure	Yannick Leclerc, conseiller	2014-12-08	2015-07-21	Abitibi-Témiscamingue
Éthique et déontologie en matière municipale - Mont-Saint-Grégoire	Ludo Bielen, conseiller	2015-02-11	2015-08-05	Montérégie
Éthique et déontologie en matière municipale - Ange-Gardien	Yvan Pinsonneault	2012-03-29	2015-08-25	Montérégie
Éthique et déontologie en matière municipale - Lochaber-Partie-Ouest	Pierre Renaud, conseiller	2015-01-06	2015-09-14	Outaouais
Éthique et déontologie en matière municipale - Roquemaure	Mathieu Plourde, Conseiller	2014-12-08	2015-09-30	Abitibi-Témiscamingue
Éthique et déontologie en matière municipale - Roquemaure	Mathieu Plourde, Conseiller	2015-02-17	2015-09-30	Abitibi-Témiscamingue
Éthique et déontologie en matière municipale - Saint-Jean-sur-Richelieu	Michel Fecteau, maire	2015-01-23	2016-01-08	Montérégie
Éthique et déontologie en matière municipale - Saint-Colomban	Xavier-Antoine Lalande, conseiller	2015-01-27	2016-02-11	Laurentides
Éthique et déontologie en matière municipale - Chandler	Luc Legresley, conseiller	2015-01-30	2016-02-24	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
Éthique et déontologie en matière municipale - L'Assomption	Jean-Claude Gingras, maire	2014-09-12	À déterminer	Lanaudière
Éthique et déontologie en matière municipale - Chandler	Louissette Langlois, mairesse	2014-11-12	À déterminer	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
Éthique et déontologie en matière municipale - Saguenay	Jean Tremblay, maire	2014-12-04	À déterminer	Saguenay-Lac-Saint-Jean
Éthique et déontologie en matière municipale - Saguenay	Bernard Noël, conseiller	2014-12-04	À déterminer	Saguenay-Lac-Saint-Jean
Éthique et déontologie en matière municipale - Saint-Augustin	Glen McKinnon, ex-maire	2014-12-05	À déterminer	Côte-Nord
Éthique et déontologie en matière municipale - Brownsburg-Chatham	Pierre Leclerc, conseiller	2015-01-26	À déterminer	Laurentides
Éthique et déontologie en matière municipale - Saint-François-Xavier-de-Brompton	Claude Sylvain, maire	2015-01-27	À déterminer	Estrie
Éthique et déontologie en matière municipale - Chandler	Louissette Langlois, mairesse	2015-03-13	À déterminer	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

Étude des crédits 2016-2017
Demande de renseignements particuliers du deuxième groupe d'opposition

Demande n° 44

Liste des corporations religieuses, Églises, fabriques ou autres institutions à caractère religieux dont l'exemption de taxe foncière, municipale ou scolaire accordée en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale (article 204, par. 8 et 12) a été révoquée par la Commission municipale du Québec, de 2010 à 2015.

Il n'appartient pas à la Commission municipale de révoquer une inscription faite en vertu des paragraphes 8° ou 12° de la Loi sur la fiscalité municipale. L'inscription au rôle des organismes religieux en application de ces dispositions incombent à l'organisme responsable de l'évaluation municipale (MRC ou municipalité locale).

Les paragraphes 8° et 12° de l'article 204 de la Loi sur la fiscalité municipale ne relèvent pas de la compétence de la Commission municipale.

